

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-3113

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 12

Après l'alinéa 60, insérer l'alinéa suivant :

« L. – Au 1° du IV de l'article 1599 *quater* C, la référence : « 1° » est remplacée par la référence : « 2° ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination tirant les conséquences de la suppression des ZFU-TE prévue à l'article.